



Contradiction...

Il semble malheureusement que ce formidable moteur qu'était l'olympisme se soit quelque peu grippé... Il devient, en effet, de plus en plus difficile de justifier cette profonde contradiction entre des Jeux à forte connotation historique et symbolique qui relèvent du bien public et les objectifs actuels hautement économiques et médiatiques qui, eux, relèvent du bien privé. Chacun ressent, avec crainte, l'impression de voir les Jeux Olympiques, le sport en général, peu à peu confisqués par des puissances économiques, médiatiques voire politiques. Ce n'est pas l'échec de Paris 2012 qui laissera penser le contraire. Il faut se souvenir que le CNOSF et ses athlètes ont été quasiment écartés du dossier et de sa présentation à Singapour avec le succès que l'on sait. Une omniprésence de Lagardère ne pouvait vraiment pas être ressentie comme authentiquement « olympique » !!! C'était une évidence.

Alors aujourd'hui il ne s'agit pas, comme certains se complaisent à le faire, de condamner l'olympisme mais plutôt de constater objectivement que les Jeux s'en éloignent. Cela doit faire débat mais sans oublier que de la réhabilitation des Jeux à sa dimension internationale actuelle, le bilan du mouvement olympique est positif. Reste à la principale institution sportive à réfléchir sur son avenir. Reste à l'ensemble du mouvement sportif à s'interroger et à retrouver son rôle historique à l'heure où nombreux sont ceux qui cherchent à le marginaliser. Nous sommes à un carrefour et s'il est hors de propos de revenir aux conditions d'avant 1980, il devient urgent de se projeter dans l'avenir pour mieux s'y affirmer.

JEUX OLYMPIQUES Le Guide de l'athlète

Le CNOSF est chargé de constituer, d'organiser et de diriger la délégation française aux Jeux Olympiques de Pékin. Dans le cadre de cette compétence, il vient de rédiger un "guide de l'athlète" afin de présenter les règles qui s'appliquent aux participants aux Jeux. Ces règles découlent principalement de la charte olympique et des directives générales du CIO. Elles concernent l'utilisation de l'image des athlètes, le port de la tenue officielle, la couverture médiatique et la résolution des litiges : on y découvre des choses intéressantes sur les droits et obligations des athlètes.

A consulter sur notre site internet.

JEUX OLYMPIQUES 2008

Les athlètes PACA en route vers Pékin

Les sélections nominatives pour les Jeux Olympiques de Pékin seront progressivement validées par la Commission Nationale de Sport de Haut Niveau jusqu'au 28 Juillet, date à laquelle seront désignés les derniers admis en athlétisme. La première a eu lieu le 30 Avril pour la boxe, le judo, la natation et la voile.

La prochaine est fixée au 22 Mai et les suivantes, sauf changement, auront lieu les 5 et 26 Juin, puis les 21 et 28 Juillet. **Quelle sera la représentation des athlètes de la Région Provence Alpes Côte d'Azur en Chine ?**

L'avenir nous le dira, mais on sait d'ores et déjà que les nageurs seront les plus nombreux. Pour mémoire, il est bon de rappeler que parmi les 319 athlètes français sélectionnés pour les J.O. d'Athènes, la région PACA était représentée par 39 athlètes dont 29 hommes et 10 femmes engagés dans les 12 sports différents sur les 23 représentés. Parmi ces 39 sélectionnés, 23 étaient licenciés en Provence-Alpes et 16 en Côte d'Azur. 4 sports représentaient 60% de la délégation

PACA à Athènes, soit 24 athlètes : Athlétisme 7, Cyclisme 5, Natation 6, Voile 6.

Les licenciés PACA étaient moins de 20 en 2000 à Sydney et avaient obtenu 4 médailles (1 or, 1 argent, 2 bronze). A Athènes en 2004, ils étaient donc 39 et avaient obtenu 5 médailles (1 or, 1 argent, 3 bronze) grâce à Sébastien Vieilledant, Myriam Baverel, Mickael Bourgoin, Xavier Rohart et Pascal Gentil.



Les premiers sélectionnés pour Pékin suite à la réunion du la CNSHN du 30 Avril :

Natation : Camille Muffat, Clément Lefert (Nice), Alain Bernard, Christophe Lebon, Mathieu Madelaine, Boris Steimeitz (Antibes), Joanne Andraca (Hyères), Frédérick Bousquet, Fabien Gilot, Grégory Mallet (CN Marseille), Apolline Dreyfuss (Aix en Provence Natation)

Voile : Xavier Rohart (Marseille Club La Pelle), Nicolas Charbonnier (YC Antibes), Olivier Bausset (CN St Maxime), Jean Baptiste Bernaz (Hyères).

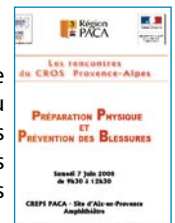
LES RENCONTRES DU CROS PROVENCE ALPES

Préparation Physique et Prévention des Blessures

Désormais sous la tutelle d'un grand ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports, la prévention de la santé et la protection des sportifs comptent encore plus parmi les priorités du MSJS. Si de nombreux auteurs ont affirmé que les Activités Physiques et Sportives étaient facteurs de santé, nombreux sont aussi ceux qui ont révélés qu'elles pouvaient aussi être responsables de blessures.

Quels sont les risques de blessures, d'accidents cardio-vasculaires et quelles sont les conditions

d'une pratique la mieux adaptée pour protéger la santé tout au long de sa vie sportive ? Telles sont les questions auxquelles essaieront de répondre nos intervenants le



**Samedi 7 Juin 2008 - de 9h30 à 12h30
Amphithéâtre du CREPS d'Aix en Provence**

Tout le détail sur notre site internet...

FORMATION Un partenariat efficace

Dans le cadre du Programme Régional de Formation, le CROS Provence Alpes avait pour objectif de développer des formations dites "à la carte" au profit des Ligues et Comités.

Un partenariat est déjà en place avec le Handball et la Pétanque. **La Ligue de Méditerranée de Football** vient à son tour de solliciter le CROS pour que ce dernier lui mette en place des formations spécifiques.

C'est ainsi que 11 modules ont été prévus au profit des bénévoles et salariés de la Ligue essentiellement dans le domaine de l'informatique.

Ces partenariats incitent encore plus le CROS à développer ces formations "sur mesure".

PODIUM PACA 2007 203 médailles

Sur les 1199 médailles obtenues par la France dans les championnats du monde et d'Europe la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur peut être fière d'afficher un résultat de 203 médailles, soit 17% du total.

Notons plus particulièrement les 20 titres de Champions du Monde et les 47 de Champions d'Europe. Parmi nos Provençaux, on retrouve les noms de champions les plus connus : Dedieu, Le Péchoux, Marcilloux, Rohart, Petitjean, Duroux, Bousquet, Gilot, Lincou, Danion... etc... et d'autres à découvrir...

**Tout le détail sur notre site internet
Rubrique "Sport de Haut Niveau"**

Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

- Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
- Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
- CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

4 QUESTIONS A MARIO PARENT

Président du CDOS des Hautes-Alpes

Membre de la Commission Nationale des Équipements au CNOSF

Quels sont le rôle et la mission de la Commission Equipement du CNOSF ?

La Commission nationale regroupe une douzaine de membres ayant une réelle connaissance ou approche des problèmes liés aux équipements sportifs. Son rôle est très étendu : état des lieux, recensement des équipements sportifs, normes AFNOR, subventions CNDS, coût et gestion des équipements sportifs, etc...

A titre indicatif, la dernière réunion qui s'est tenue au CNOSF s'est penchée sur le problème du traçage des terrains de jeux et sur le développement des surfaces en gazon synthétique.

A propos du gazon synthétique, il s'agit d'un sujet que vous suivez particulièrement...

J'ai été, pendant plusieurs années, responsable du service des sports de villes importantes. Cela m'a permis de suivre les différentes innovations en matière de revêtement sportif. En ce qui concerne plus particulièrement le gazon synthétique, le principal avantage consiste en sa capacité d'accueil très élevée en termes de nombre d'heures de jeu hebdomadaire. Il est sans aucun doute, et encore plus dans notre région, un produit d'avenir tant il répond aux besoins de clubs en termes de fréquentation et d'entretien.

Où en sommes-nous de l'évolution technologiques de ces gazons ?

Nous en sommes à la troisième génération.

La première date des années 70. Il s'agissait de gazons synthétiques sablés. Ils étaient loin d'être sécurisant en raison de rebonds trop forts mais surtout d'une trop grande abrasivité de surface entraînant brûlures et blessures.

La seconde génération présentait une longueur de fibres « mono-corps » droites, frisées ou bouclées avec des revêtements partiellement sablés. Le confort en était meilleur sans toutefois permettre de bons roulements et rebonds.

La troisième génération, actuelle, est proche du gazon naturel. Les fibres sont doubles, lestées de sable, mais avec une charge de granulats de caoutchouc en surface. Cette surface est très performante et permet une pratique en toute sécurité. Elle devrait à long terme remplacer tous nos « vieux » stabilisés.

Parlons du coût maintenant, qu'en est-il exactement ?

L'intérêt réside dans le coût d'entretien d'environ 7000 euros annuel qui est pratiquement trois fois inférieur à celui d'un gazon naturel et le nombre d'heures hebdomadaires d'utilisation qui est, lui, nettement supérieur. En ce qui concerne l'investissement de départ, il est bien sûr plus élevé que celui d'un gazon naturel. Il faut compter environ 500.000 euros pour un synthétique de nouvelle génération. J'insiste sur le fait que la mise en œuvre d'un tel produit ne peut être faite que par de vrais spécialistes. La société "Tarkett" vient d'ailleurs de signer un contrat de partenariat avec le CNOSF.



JOURNÉE DES JEUNES ARBITRES ET OFFICIELS

Rendez-vous le 14 Juin 2008

La France compte plus de 150 000 arbitres, autant de juges, commissaires, jurys, chronométrateurs etc... etc... Officiant pour 64 fédérations sportives. L'arbitrage est une formidable école de vie et d'humilité.

Les arbitres ou officiels sont des acteurs indispensables à toutes compétitions sportives. Mais il faut, sans cesse et toutes disciplines confondues, faire évoluer l'image des juges et arbitres auprès du grand public et valoriser leur rôle essentiel pour la pratique sportive. En organisant, pour la troisième fois, une journée en l'honneur des jeunes arbitres et officiels, le CROS Provence Alpes entend poursuivre 3 objectifs prioritaires :

- ➔ Encourager les jeunes arbitres et les fidéliser
- ➔ Sensibiliser et susciter des vocations
- ➔ Mobiliser les médias régionaux sur le développement

de l'arbitrage et le respect de l'arbitre.

Cette journée de fête et de sport, organisée en collaboration avec les 4 CDOS, en l'honneur d'une cinquantaine de jeunes sélectionnés par les ligues et les 4 départements se déroulera le

Samedi 14 Juin 2008 - de 9h à 16h30
Oxylane Village - Bouc Bel Air

Elle permettra de récompenser ces jeunes pour leur implication tout au long de l'année dans la carrière de l'arbitrage.



QUELQUES CHIFFRES

- **6** : le nombre de femmes présidentes de fédérations françaises sportives
- **36 640** : le nombre d'étudiants de la filière STAPS
- **60** : en milliards d'euros, le budget annuel des associations françaises

DROIT EUROPÉEN & SPORT

Les Actes de la Conférence

"Il faut s'attendre à la mise en place dans les années qui viennent d'une politique européenne du sport, et à terme, des bases d'un droit européen du sport."



Si le sport n'échappe pas au droit communautaire, on peut constater à présent - et c'est une nouveauté - que l'Europe n'échappera pas au sport".

C'est par ces propos tenus par Jean-Claude Bonichot, juge français à la Cour de Justice des Communautés Européennes, que s'est conclue la Conférence "Droit Européen et Sport" organisée à la Maison du Sport Français le 26 Novembre dernier. **Les actes de cette conférence sont maintenant en ligne** et méritent une attention toute particulière. Outre la problématique de la mise à disposition des joueurs en équipe nationale, les actes soulignent l'étendue des activités sportives appréhendées par le droit communautaire et la volonté de la part des organisations sportives de défendre les valeurs de l'autonomie et de la spécificité sportive.

Une part importante de cette conférence porte également sur le financement du sport, la problématique des jeux et paris et les perspectives d'une compétence européenne sur le sport à la veille de la Présidence Française de l'Union Européenne.

Il faut dire que depuis l'arrêt Bosman, en 1995, et ses effets sur le paysage sportif français, la problématique "droit européen et sport" ne peut laisser indifférent.

Les actes peuvent être consultés sur notre site.

Agenda

23 Mai

Formation "Comment mieux manager son association sportive"
 CREPS d'Aix en Provence

7 Juin

Les Rencontres du CROS "Préparation physique et prévention des blessures"
 CREPS d'Aix en Provence

19 Juin

Comité de Direction du CROS
 Provence-Alpes

